Règlement du concours du meilleur mémoire en transport, logistique et supply chain

Bac+3 et Bac+5

1. Conditions d'inscription

L'Association Française des Instituts de Transport et de Logistique (AFITL) organise un concours du meilleur mémoire. Ce concours est réservé aux étudiants qui suivent une formation de niveau Bac+3 ou Bac+5 dans une école ou une université.

- Les candidatures sont présentées par le responsable de la formation ou de l'établissement.
- Les mémoires traitent un sujet lié au transport de personnes, de marchandises, de la logistique ou de la supply chain. Ils rendent compte d'une étude réalisée par l'étudiant(e). Cette étude peut avoir été menée dans le cadre d'un stage effectué en entreprise au cours de la formation.
- La discipline de référence des candidats peut être aussi bien l'économie, la gestion, la géographie, le droit...
- Le mémoire a été soutenu au terme de l'année universitaire en cours.

2. Comment participer ?

Le responsable de la formation peut proposer au plus deux mémoires pour la formation qu'il dirige. Il doit faire parvenir sous format numérique à la présidente du jury concernée :

- Les coordonnées du/de la candidat(e) et celles de l'encadrant universitaire du mémoire,
- Un exemplaire du mémoire,
- Un court curriculum vitae du candidat.

Bac+3 : Envoi des documents sous format pdf avant le 30 novembre de chaque année à Virginie AUGEREAU : virginie.chiron-augereau@cyu.fr

Bac+5 : Envoi des documents sous format pdf avant le 30 novembre de chaque année à Thrycia TITE : ttite@parisnanterre.fr

3. Composition du jury - Critères d'évaluation

Les mémoires sont évalués par un jury composé d'universitaires et présidé par l'un d'entre eux. Ce jury désigne les lauréats du premier et du second prix.

Parmi les critères d'évaluation, citons :

- la forme, le style, l'orthographe, ainsi qu'une présentation matérielle agréable et claire donnant à l'ensemble une qualité à la fois académique et professionnelle ;
- une problématique clairement exposée ;
- un plan structuré avec une introduction et une conclusion, des textes de liaison entre les développements permettant de suivre le cheminement de l'exposé et la progression du raisonnement ;
- des références bibliographiques respectant les normes de présentation académiques et comportant toutes les indications nécessaires pour que le lecteur puisse retrouver aisément la source ;
- des annexes paginées dont la présence est formellement justifiée dans le mémoire.

Outre ces critères, le classement tient évidemment compte de :

- la précision de l'analyse du problème traité,
- la justification et de la pertinence du diagnostic réalisé,
- la pertinence et de l'évaluation économique des solutions proposées.

Les membres des jurys sont astreints à la confidentialité pour toutes les informations contenues dans les mémoires qu'ils évaluent.

4. Les prix

Chaque jury sélectionnera les deux meilleurs mémoires auxquels seront attribués les récompenses suivantes :

- Premier prix : 1500€
- Deuxième prix : 1000€

Ces prix sont sponsorisés par des entreprises.

La cérémonie de remise des prix a lieu en mars-avril de l’année suivante.